

COMPOSITION DE JURY DU MASTER mention Histoire, civilisations, patrimoine

Le président de l'université Savoie Mont Blanc,

- Vu** le code de l'éducation, notamment ses articles L.613-1 et L.712-2,
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 (MENS0200982A) relatif au diplôme national de master,
Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 (ESRS1331410A) fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, licence professionnelle et de master,
Vu la délibération du conseil d'administration de l'université Savoie Mont Blanc en date du 22 octobre 2013 relative à la délégation de compétences aux directeurs de composantes en matière de nomination des jurys d'examens,
Vu la proposition du directeur de l'Unité de Formation et de Recherche **Lettres, Langues et Sciences Humaines**,

ARRÊTE 2018-337

Article 1 : Pour l'année universitaire 2018-2019, la composition du jury d'examens de **MASTER Mention : Histoire, civilisations, patrimoine**
Parcours type : Pratiques, héritages et représentations des espaces transfrontaliers

pour la validation des semestres 7 et 8 ainsi que le diplôme intermédiaire de Maîtrise est fixée comme suit :

Nom Prénom	Qualité (MCF, PR, autre)
Président ➤ Sylvain Milbach	MCF
Membres ➤ Fabrice Delrieux	PR
➤ Frédéric Meyer	PR
➤ Pascal Vuillemin	MCF
➤ Laurent Ripart	MCF

Article 2 : Le présent arrêté sera affiché dans les locaux de l'Unité de Formation et de Recherche **Lettres, Langues et Sciences Humaines** sur le site universitaire de Jacob-Bellecombette.

Article 3 : La directrice générale des services, le vice-président de la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) du conseil académique et le directeur de l'Unité de Formation et de Recherche **Lettres, Langues et Sciences Humaines**, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Chambéry, le 17 octobre 2018,

Denis VARASCHIN
 P. le Président et par délégation
 Le Directeur de l'UFR LLSH,



Ampliation aux membres du jury d'examens

COMPOSITION DE JURY DU MASTER *mention Histoire, civilisations, patrimoine*

Le président de l'université Savoie Mont Blanc,

- Vu** le code de l'éducation, notamment ses articles L.613-1 et L.712-2,
- Vu** l'arrêté du 25 avril 2002 (MENS0200982A) relatif au diplôme national de master,
- Vu** l'arrêté du 22 janvier 2014 (ESRS1331410A) fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, licence professionnelle et de master,
- Vu** la délibération du conseil d'administration de l'université Savoie Mont Blanc en date du 22 octobre 2013 relative à la délégation de compétences aux directeurs de composantes en matière de nomination des jurys d'examens,
- Vu** la proposition du directeur de l'Unité de Formation et de Recherche **Lettres, Langues et Sciences Humaines**,

ARRÊTE 2018-340

Article 1 : Pour l'année universitaire 2018-2019, la composition du jury d'examens de **MASTER**
Mention : Histoire, civilisations, patrimoine
Parcours type : Pratiques, héritages et représentations des espaces transfrontaliers

pour la **validation des semestres 9 et 10 ainsi que le diplôme de Master** est fixée comme suit :

Nom Prénom	Qualité (MCF, PR, autre)
Président ➤ Sylvain Milbach	MCF
Membres ➤ Fabrice Delrieux	PR
➤ Frédéric Meyer	PR
➤ Pascal Vuillemin	MCF
➤ Laurent Ripart	MCF

Article 2 : Le présent arrêté sera affiché dans les locaux de l'Unité de Formation et de Recherche **Lettres, Langues et Sciences Humaines** sur le site universitaire de Jacob-Bellecombette.

Article 3 : La directrice générale des services, le vice-président de la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) du conseil académique et le directeur de l'Unité de Formation et de Recherche **Lettres, Langues et Sciences Humaines**, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Chambéry, le 17 octobre 2018,

P. le Président et son Délégué
Denis VARASCHIN
 Le Directeur de l'UFR LLSH.



Pascal BOUVIER

Ampliation aux membres du jury d'examens

COMPOSITION DE JURY DU MASTER *mention Histoire, civilisations, patrimoine*

Le président de l'université Savoie Mont Blanc,

- Vu** le code de l'éducation, notamment ses articles L.613-1 et L.712-2,
- Vu** l'arrêté du 25 avril 2002 (MENS0200982A) relatif au diplôme national de master,
- Vu** l'arrêté du 22 janvier 2014 (ESRS1331410A) fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, licence professionnelle et de master,
- Vu** la délibération du conseil d'administration de l'université Savoie Mont Blanc en date du 22 octobre 2013 relative à la délégation de compétences aux directeurs de composantes en matière de nomination des jurys d'examens,
- Vu** la proposition du directeur de l'Unité de Formation et de Recherche **Lettres, Langues et Sciences Humaines**,

ARRÊTE 2018-338

Article 1 : Pour l'année universitaire 2018-2019, la composition du jury d'examens de **MASTER**
Mention : Histoire, civilisations, patrimoine
Parcours type : Métiers du Patrimoine

pour la **validation des semestres 7 et 8 ainsi que le diplôme intermédiaire de Maîtrise** est fixée comme suit :

Nom Prénom	Qualité (MCF, PR, autre)
Président ➤ Frédéric Meyer	PR
Membres ➤ Pascal Vuillemin	MCF
➤ Sylvain Milbach	MCF
➤ Fabrice Mouthon	MCF

Article 2 : Le présent arrêté sera affiché dans les locaux de l'Unité de Formation et de Recherche **Lettres, Langues et Sciences Humaines** sur le site universitaire de Jacob-Bellecombette.

Article 3 : La directrice générale des services, le vice-président de la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) du conseil académique et le directeur de l'Unité de Formation et de Recherche **Lettres, Langues et Sciences Humaines**, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Chambéry, le 17 octobre 2018,

Denis VARASCHIN
P. le Président et par délégation
Le Directeur de l'UFR LLSH,



Pascal BOUVIER

Ampliation aux membres du jury d'examens

COMPOSITION DE JURY DU MASTER *mention Histoire, civilisations, patrimoine*

Le président de l'université Savoie Mont Blanc,

- Vu** le code de l'éducation, notamment ses articles L.613-1 et L.712-2,
- Vu** l'arrêté du 25 avril 2002 (MENS0200982A) relatif au diplôme national de master,
- Vu** l'arrêté du 22 janvier 2014 (ESRS1331410A) fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, licence professionnelle et de master,
- Vu** la délibération du conseil d'administration de l'université Savoie Mont Blanc en date du 22 octobre 2013 relative à la délégation de compétences aux directeurs de composantes en matière de nomination des jurys d'examens,
- Vu** la proposition du directeur de l'Unité de Formation et de Recherche **Lettres, Langues et Sciences Humaines**,

ARRÊTE 2018-341

Article 1 : Pour l'année universitaire 2018-2019, la composition du jury d'examens de **MASTER**
Mention : Histoire, civilisations, patrimoine
Parcours type : Métiers du Patrimoine

pour la **validation des semestres 9 et 10 ainsi que le diplôme de Master** est fixée comme suit :

Nom Prénom	Qualité (MCF, PR, autre)
Président ➤ Frédéric Meyer	PR
Membres ➤ Pascal Vuillemin	MCF
➤ Sylvain Milbach	MCF
➤ Fabrice Mouthon	MCF

Article 2 : Le présent arrêté sera affiché dans les locaux de l'Unité de Formation et de Recherche **Lettres, Langues et Sciences Humaines** sur le site universitaire de Jacob-Bellecombette.

Article 3 : La directrice générale des services, le vice-président de la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) du conseil académique et le directeur de l'Unité de Formation et de Recherche **Lettres, Langues et Sciences Humaines**, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Chambéry, le 17 octobre 2018,

Denis VARASCHIN
 P. le Président et par délégation
 Le Directeur de l'UFR LLSH,

Ampliation aux membres du jury d'examens



Pascal BOUVIER

COMPOSITION DE JURY DU MASTER *mention MONDES MEDIEVAUX*

Le président de l'université Savoie Mont Blanc,

- Vu** le code de l'éducation, notamment ses articles L.613-1 et L.712-2,
- Vu** l'arrêté du 25 avril 2002 (MENS0200982A) relatif au diplôme national de master,
- Vu** l'arrêté du 22 janvier 2014 (ESRS1331410A) fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, licence professionnelle et de master,
- Vu** la délibération du conseil d'administration de l'université Savoie Mont Blanc en date du 22 octobre 2013 relative à la délégation de compétences aux directeurs de composantes en matière de nomination des jurys d'examens,
- Vu** la proposition du directeur de l'Unité de Formation et de Recherche **Lettres, Langues et Sciences Humaines**,

ARRÊTE 2018-339

Article 1 : Pour l'année universitaire 2018-2019, la composition du jury d'examens de **MASTER**
Mention : Mondes médiévaux
Parcours type : Culture historique et mondes médiévaux

pour la validation des semestres 7 et 8 ainsi que le diplôme intermédiaire de Maîtrise est fixée comme suit :

Nom-Prénom	Qualité (MCF, PR, autre)
Président ➤ Laurent Ripart	MCF
Membres ➤ Sylvain Milbach	MCF
➤ Fabrice Mouthon	MCF
➤ Pascal Vuillemin	MCF

Article 2 : Le présent arrêté sera affiché dans les locaux de l'Unité de Formation et de Recherche **Lettres, Langues et Sciences Humaines** sur le site universitaire de Jacob-Bellecombette.

Article 3 : La directrice générale des services, le vice-président de la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) du conseil académique et le directeur de l'Unité de Formation et de Recherche **Lettres, Langues et Sciences Humaines**, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Chambéry, le 17 octobre 2018,

Denis VARASCHIN

P. le Président et par délégation
 Le Directeur de l'UFR LLSH,



Ampliation aux membres du jury d'examens

COMPOSITION DE JURY DU MASTER *mention MONDES MEDIEVAUX*

Le président de l'université Savoie Mont Blanc,

- Vu** le code de l'éducation, notamment ses articles L.613-1 et L.712-2,
- Vu** l'arrêté du 25 avril 2002 (MENS0200982A) relatif au diplôme national de master,
- Vu** l'arrêté du 22 janvier 2014 (ESRS1331410A) fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, licence professionnelle et de master,
- Vu** la délibération du conseil d'administration de l'université Savoie Mont Blanc en date du 22 octobre 2013 relative à la délégation de compétences aux directeurs de composantes en matière de nomination des jurys d'examens,
- Vu** la proposition du directeur de l'Unité de Formation et de Recherche **Lettres, Langues et Sciences Humaines**,

ARRÊTE 2018-344

Article 1 : Pour l'année universitaire 2018-2019, la composition du jury d'examens de **MASTER**
Mention : Mondes médiévaux
Parcours type : Culture historique et mondes médiévaux

pour la **validation des semestres 9 et 10 ainsi que le diplôme de Master** est fixée comme suit :

Nom Prénom	Qualité (MCF, PR, autre)
Président ➤ Laurent Ripart	MCF
Membres ➤ Sylvain Milbach	MCF
➤ Fabrice Mouthon	MCF
➤ Pascal Vuillemin	MCF

Article 2 : Le présent arrêté sera affiché dans les locaux de l'Unité de Formation et de Recherche **Lettres, Langues et Sciences Humaines** sur le site universitaire de Jacob-Bellecombette.

Article 3 : La directrice générale des services, le vice-président de la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) du conseil académique et le directeur de l'Unité de Formation et de Recherche **Lettres, Langues et Sciences Humaines**, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Chambéry, le 17 octobre 2018,

Denis VARASCHIN

P. le Président et par délégation
 Le Directeur de l'UFR LLSH.

Ampliation aux membres du jury d'examens



Pascal BOUVIER